

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4387 - Lundi 29 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

MEETING DU FRONT COMMUN ÉLARGI

Une première démonstration de force réussie



Premier test grandeur nature réussi pour le Front commun élargi. Cette coalition des partis et mouvements politiques de l'opposition est parvenue à mobiliser ce samedi 27 mai plus de 2000 personnes au Foyer des femmes de Moroni. Un meeting censé dénoncer l'opération Wuambushu, mais qui s'est vite transformé en une tribune pour la libération de l'an-

cienn président Sambi condamné dans le cadre du procès de la citoyenneté économique.

Dès le petit matin, la capitale Moroni était quadrillée par l'armée et la police nationale qui filtraient les entrées et les sorties. Même scène dans certaines régions de l'île où l'armée avait établi des points de filtrage sur les axes

stratégiques menant à Moroni. Sur le lieu, les forces d'intervention ont maintenu, paradoxalement une présence discrète. Mais malgré l'imposant déploiement des militaires et de la police nationale, ils sont des centaines et des milliers des personnes à converger vers le lieu du rendez-vous.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

08 Dhoul qua anda 1444
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mai 2023

Lever du soleil:

06h 18mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 07mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib : 17h 52mn

Incha : 19h 06mn



JOURNÉE DE L'AFRIQUE :

"Les défis à relever dans le cadre de notre continent sont multiples"

L'Union des Comores a célébré la journée de l'Afrique jeudi 25 mai dernier. La cérémonie a eu lieu au ministère des affaires étrangères en présence des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique. C'était l'occasion pour Moroni qui assure la présidence de l'Union africaine de montrer ses ambitions pour la bonne gouvernance de cette présidence.

A l'instar des autres pays africains, l'Union des Comores qui assure la présidence de l'Union africaine, n'a pas manqué la célébration du 60ème anniversaire de l'Organisation de l'Unité Africaine, devenue depuis 2002 l'Union Africaine. Un anniversaire revêtu pour le gouvernement et le

peuple comoriens, un intérêt particulier au moment où, pour la première fois de son histoire, le pays assure la présidence de l'organisation. « Ces lourdes responsabilités nous procurent un double sentiment : d'abord un sentiment de fierté, celle de voir les Comores, petit Etat insulaire, se hisser au Sommet de l'Afrique et devenir le porte-parole du continent sur la scène internationale. Puis, un sentiment d'appréhension, devant l'immensité des défis, et l'étendue des problématiques qui se posent aujourd'hui en Afrique. Nous osons espérer qu'avec l'appui des 54 autres Etats membres de l'UA et celui des différents organes de la Commission de l'UA, l'Union des Comores saura remplir avec succès son mandat et se montrer digne de la confiance placée en elle

», a déclaré le ministre des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal.

Selon lui, cette célébration nous offre une autre opportunité, celle de citer certaines actions portées par l'organisation dans notre pays. En effet, l'OUA a, depuis de longues années, marqué de son empreinte, l'histoire politique de notre pays. D'abord, le soutien indéfectible apporté aux Comores dans sa lutte pour son accession à la souveraineté internationale. Dans un élan de solidarité agissante, elle s'est fait le porte flambeau de la juste revendication nationale, pour le parachèvement du processus d'indépendance de notre pays. C'est dans ce cadre que l'OUA a mis en place un comité Ad hoc sur la question de l'île comorienne de Mayotte et qui a permis la bataille politique et diploma-

tique menée, pour inscrire la question de l'île Comorienne de Mayotte aux débats de l'Assemblée générale de l'Onu. D'autre part, la présence de l'OUA aux côtés de notre pays s'est également concrétisée, à travers son appui à la stabilité politique des Comores, lors de la double crise séparatiste et institutionnelle qui avait secoué notre pays depuis 1997.

« L'organisation continentale a joué un rôle sans précédent aux côtés de nos partenaires bis et multilatéraux, en parrainant le processus de réconciliation nationale en 2021, consacrée par les Accords de Fomboni. Et dans sa volonté de rapprochement et de consolidation de ses relations avec notre pays, l'OUA a ouvert un Bureau de Liaison à Moroni, qui a longtemps servi de trait d'union, en œuvrant pour le

renforcement de nos liens traditionnels », a poursuivi le président exécutif du comité de pilotage de la présidence de l'UA.

Selon lui, la ZLECAF (zone de libre-échange continentale africaine), aujourd'hui thème de l'année 2023 de l'UA, doit voir sa mise en œuvre accélérée, en vue d'une meilleure intégration économique de nos Etats. « D'autres initiatives accompagnent cette dynamique, pour notamment, assurer la paix et la sécurité en Afrique, promouvoir l'état de droit, la bonne gouvernance, assurer une couverture sanitaire adéquate, trouver des solutions idoines aux causes des déplacements des populations, lutter contre toute forme de discrimination », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

JOURNÉE DE L'AFRIQUE :

La Zlecaf au cœur de l'évènement à Dakar

Comme dans plusieurs pays, la journée internationale de l'Afrique a été commémorée le 25 mai dernier. Au Sénégal, une journée culturelle et culinaire a été organisée au King Fahd palace à cet honneur. Les autorités ont mis l'accent sur la mise en œuvre effective de la Zlecaf, qui constitue un pilier essentiel de la consolidation de l'intégration économique continentale.

Célébrée le 25 mai de chaque année, la journée de l'Afrique marque le 60ème anniversaire de l'Organisation de l'Unité africaine, devenue en 2002 l'Union Africaine. Le 25 mai 1963, 32 chefs d'Etats se sont réunis à Addis-Abeba pour mettre sur pied la première institution continentale d'Afrique. À cette occasion, une cérémonie culturelle et culinaire a été organisée jeudi 25 mai au Sénégal, au King Fahd palace. Cette cérémonie a vu la présence de l'ambassadeur des Comores, la ministre déléguée auprès des affaires étrangères et

des sénégalais de l'extérieur, l'ambassadeur du Gabon, doyen du groupe des ambassadeurs africains.

Dans son allocution, l'ambassadeur des Comores à Dakar Ahmed Ben Saïd Jaffar a réitéré le discours du président de l'UA Azali Assoumani. Selon le chef de l'Etat, en dépit de ces résultats positifs et appréciables, force est de constater que certaines injustices subsistent toujours et que certains de nos Etats, se battent encore pour l'intégrité territoriale de leur pays. « C'est d'ailleurs le cas de mon pays et de certains de ses voisins, notamment, qui rêvent de pouvoir un jour, parvenir à rétablir leur pleine souveraineté. En attendant, poursuivons nos ambitions, d'unité, de paix et de développement. Nous allons, ensemble, réussir à créer les conditions d'une libre circulation des biens et des personnes dans l'espace continental, à travers la mise en place de la zone de libre-échange continentale Africaine. Ratifions l'Accord, pour ceux qui hésitent encore, afin



Célébration de la journée de l'Afrique à Dakar.

de faire de cette ambition, une réalité, et donner une chance à notre continent, de connaître une croissance économique durable et de nourrir l'espoir de devenir l'un des plus grands marchés du monde, dans les années à venir », déclare-t-il.

De son côté, la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur, chargée des sénégalais

de l'extérieur, Annette Seck a expliqué qu'au-delà de cet événement, cette journée symbolise donc l'unité et la solidarité des Etats Africains et leur combat pour l'indépendance et le progrès. Le Sénégal a pour sa part dès son accession à la souveraineté internationale, affirmé sa foi en l'édification d'une Afrique unie et prospère. « Dans ce siège, la participation active est permanente des

institutions de notre pays à l'émergence d'une Afrique libre, unie et prospère couronne cet idéal si généreusement inscrit en lettre d'or dans le texte fondateur de notre pays », souligne-t-elle avant d'ajouter que notre continent n'a cessé de s'attaquer aux multiples défis. « En effet, des études récentes, relèvent que l'opération commerciale intra-africaine ne représente que 16% du volume de transaction économique dans notre continent. Dès lors, le thème de l'UA de cet année 2023, accélération de l'œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine, doit trouver un large écho dans nos politiques nationales et continentales et particulièrement des célébrations comme celle qui nous réunit aujourd'hui », précise-t-elle. Et pour rendre cet évènement mémorable, les différents pays ont participé à des danses culturelles et des dégustations des saveurs d'Afrique.

Andjouza Abouheir

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Lancement du programme d'échanges d'expériences du projet RECOS

La Commission de l'océan indien (COI), à travers son projet de « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers de l'Océan Indien » (RECOS), lance un programme d'échanges d'expériences destiné aux acteurs de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la région.

La COI lance un programme d'échange du programme RECOS. Ce programme d'échanges d'expériences vise à renforcer les capacités des acteurs de la gestion des zones côtières et marines des Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI). Cette activité capitalise sur la réussite et l'enthousiasme suscité

par le programme d'échanges d'expertises initié par le projet de Gestion durable des zones côtières de la COI (GDZCOI) de 2014 à 2018. « Il y a une demande latente pour des échanges et une réelle valeur ajoutée pour la diffusion des pratiques d'ingénierie visant à l'amélioration de la résilience des écosystèmes côtiers des pays de la COI », souligne M. Anfani Msoili, Chargé de mission Transition écologique et énergétique, tourisme et migrations de la COI.

Le nouveau programme d'échanges d'expériences s'adresse à tout acteur de GIZC, ressortissant des Comores, Madagascar, Maurice ou Seychelles, ayant une implication directe dans une action liée aux thématiques du projet RECOS. Ces

thématiques portent en particulier sur la gestion des aires marines protégées, les écosystèmes essentiels côtiers (mangroves et herbiers marins), le continuum terre-mer et l'éducation à l'environnement en zone côtière.

Le programme d'échanges apportera des éléments de cadrage en réponse aux demandes des acteurs de la zone côtière. Néanmoins, ce sont les acteurs eux-mêmes qui définiront la période, l'expertise et la thématique de l'échange demandées selon les problématiques rencontrées. « Contrairement aux formations classiques, ce programme s'oriente davantage vers le terrain, le transfert et l'application concrète de savoirs ayant déjà montré les bénéfices

sur les plans environnementaux, socioéconomiques et culturels » explique Elisa Piat, Assistante au Programme d'échanges expériences du projet RECOS. Et d'ajouter : « Les demandes devront correspondre à de réels besoins d'expertise et de transfert de compétences auxquels les acteurs souhaitent répondre par une action concrète de terrain » ajoute-t-elle.

Sur une base volontaire et partenariale, le candidat bénéficiera de l'expérience d'un pair dans la région. Les acteurs pourront partager leurs expériences en se rencontrant sur un site de démonstration, grâce à la prise en charge de l'ensemble des frais de déplacement. Par exemple, certains membres de l'ONG comorienne AIDE pourront

se rendre sur un site pilote de restauration récifale géré par l'IHSM à Tuléar, Madagascar. Le programme restera ouvert tout au long de la durée du projet, de mai 2023 à mai 2026, avec un traitement des dossiers de candidature au fil de l'eau.

Pour rappel, le projet RECOS a pour objectif de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers. Il est mis en œuvre par la COI et cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

Andjouza Abouheir

MEETING DU FRONT COMMUN ÉLARGI

Une première démonstration de force réussie

Suite de la page 1

En plus d'une foule anonyme, tout ce que le pays compte d'opposants au régime actuel étaient au foyer des femmes de Moroni qui était plein comme un œuf. « La vraie opposition est celle qui est là et qui a répondu présent à notre appel », a lancé Ahmed Hassane Elbarwane, secrétaire général du Front commun élargi qui est le premier à haranguer la foule sur une longue liste d'une dizaine d'orateurs. « Aujourd'hui, nous avons pris nos responsabilités.

Car ensemble, nous promettons que nous allons vous (président Azali: ndlr) déloger », a-t-il averti.

Même tonalité pour Me Ali Ibrahim Mzimba qui s'en prend au chef de l'Etat pour ses fréquents déplacements à l'étranger. « Nous avons cru que ses innombrables voyages à l'étranger, lui serviraient de source d'inspiration pour bâtir son pays comme font les présidents comme lui dans leurs pays respectifs. Nous avons pensé qu'il imiterait son homologue Erdogan en Turquie pour des élections transparentes et

une ouverture démocratique. Non. Car, l'homme conçoit du mépris pour tout », a-t-il lâché. Et d'enchaîner: « Alors dorénavant, nous avons décidé de suivre la voie de nos frères sénégalais, de ne plus demander d'autorisation pour tenir nos réunions. »

Invitée à prendre la parole au nom du mouvement Mdzadze mwenzira yirumbi, Sabikia Ahmed Mze s'alarmera en particulier de la cherté de la vie qui excède d'après elle, plus d'un dans le pays. Cette militante de la première heure contre

le régime, pointera la responsabilité du gouvernement sur la montée vertigineuse des prix de denrées de base.

En ce qui concerne la participation du Front commun élargi aux prochaines échéances électorales, Youssoufa Mohamed Boina, autre leader du Front n'écarter pas l'option de participer sous conditions. « Mais ça, ce n'est pas la solution. La solution, vous peuple, vous l'avez. Montrez lui que ce pays, vous appartient », a-t-il fulminé.

Mais, le grand rassemblement

censé dénoncer l'opération Wuambushu s'est vite transformé en une tribune pour réclamer la libération de l'ancien raïs Ahmed Abdallah Mohamed Sambi incarcéré dans le cadre du procès de la citoyenneté économique. Le président d'honneur du parti Juwa fera une apparition, à travers un extrait d'une projection de sa prise de parole lors de son audition au palais de justice de Moroni refusant d'être jugé « par une cour de sûreté de l'Etat illégale ».

Maoulida Mbaé

LE 60E ANNIVERSAIRE DE L'OUA

"La paix, la sécurité, la démocratie et le développement sont menacés"

La journée de l'Afrique a été célébrée jeudi 25 mai dernier à Addis-Abeba. Le président en exercice de l'Union Africaine a montré que les défis à relever sont nombreux, pour assurer la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans le continent.

"Notre Afrique, notre futur", tel est le thème choisi pour célébrer la journée de l'Afrique. Le président en exercice de l'UA Azali Assoumani a montré que les pays africains sont confrontés à différents défis majeurs. Il a cité entre autres les changements anticonstitutionnels, les conflits inter et intra africains mais aussi le terrorisme. « La paix, la sécurité, la démocratie et le développement de notre continent sont menacés, dans plusieurs de nos contrées. A cet égard, nous devons convaincre nos frères du Soudan de privilégier le dialogue, pour que cesse la guerre fratricide qui sévit dans ce pays, depuis quelques

semaines maintenant, et qui ne fera que fragiliser davantage ce grand pays frère, voire même notre continent », lance-t-il.

Dans son intervention, le président Azali a parlé des effets des conséquences tragiques des changements climatiques, de la COVID-19 mais aussi des conséquences de la guerre russo-ukrainienne, qui a provoqué une forte inflation avec comme conséquences, des niveaux extrêmes d'insécurité alimentaire. « Ainsi, nous devons réfléchir ensemble, sur les actes à poser, pour éradiquer la pauvreté, qui touche une très grande partie de nos populations et qui constitue le principal terreau du terrorisme et de l'insécurité en Afrique », dit-il.

Selon lui, entre 1963 et 2002, l'Organisation de l'Unité Africaine a réussi à atteindre deux objectifs majeurs, dans un contexte historique particulier, à savoir, le parachèvement de la décolonisation de l'Afrique et la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud. « Ces deux combats



Le président Azali à Addis Abeba pour la célébration de la journée de l'Afrique.

exigeaient beaucoup d'engagement, d'énergie, de volontarisme et de don de soi, pourtant ils ont pu être menés avec succès, grâce à l'unité et à la solidarité africaine », avance-t-il. Et d'ajouter : « Il est vrai qu'en dépit de ces résultats positifs et appréciables, force est de constater que certaines injustices subsistent toujours et que certains de nos Etats, se battent encore pour l'intégrité territo-

riale de leur pays. C'est d'ailleurs le cas de mon pays, l'Union des Comores, qui a un contentieux avec la France au sujet de l'île comorienne de Mayotte, mais aussi de certains de ses voisins notamment, qui tous, rêvent de pouvoir un jour, parvenir à rétablir leur pleine souveraineté ».

La ZLECAF (zone de libre-échange continentale africaine) est

devenu thème de l'année 2023 de l'UA afin de voir sa mise en œuvre accélérée, en vue d'une meilleure intégration économique de nos Etats. « Nous allons, ensemble, réussir à créer les conditions d'une libre circulation des biens et des personnes dans l'espace continental, à travers la mise en place de la Zlecaf. Ratifions l'Accord, pour ceux qui hésitent encore, afin de faire de cette ambition, une réalité, et donner une chance à notre Continent, de connaître une croissance économique durable et de nourrir l'espoir de devenir l'un des plus grands marchés du monde, dans les années à venir », appelle le président comorien. Et de conclure : « Grâce à ce grand marché africain, nous favoriserons l'industrialisation de nos pays, accroîtrons les échanges, développerons l'esprit d'entrepreneuriat chez nos jeunes et créerons, surtout, des emplois, par le biais des grands investissements continentaux, et globaux ».

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE

Amine Naçr Eddine, nouveau leader du parti CHUMA

Plongé dans le silence depuis la disparition de son leader charismatique et président fondateur Saïd Ali KEMAL, le parti CHUMA se cherche un nouveau souffle. Vendredi 26 mai dernier, le bureau politique a convié la presse à la fois pour annoncer leur retour sur la scène politique, mais aussi clarifier leur positionnement sur l'opération Wuambushu orchestrée à Mayotte par la puissance occupante.

La déclaration est sans ambiguïté et ne souffre d'aucune ambiguïté sur la position du parti par rapport à la question de l'opération Wuambushu menée à Mayotte depuis quelques semaines. « Point n'a besoin de crier haut et fort que l'attitude de la France constitue une violation grave du droit

international et toutes les résolutions de l'Organisation des Nations Unies sur la question de Mayotte », peut-on lire dans le communiqué de presse sorti par le parti après la rencontre avec la presse.

Accompagné du vice-président Dr Tadjiri, du secrétaire général Anli Mahamoudou, le nouveau président

du parti Amine Naçr Eddine a étalé tout au long de la demie heure qu'a duré ce point de presse le thème de prédilection du parti CHUMA, qui est l'unité et l'amour de la nation. « Notre position sur cette question, c'est celle du peuple, à savoir la défense de l'intégrité territoriale héritée de la décolonisation. Les



Amine Naçr Eddine élu président du parti Chuma.

Comores ont été admises aux Nations Unies en étant un archipel de 4 îles et notre hymne national le réaffirme », a soutenu Amine Naçr Eddine répondant à une question sur la position du parti par rapport à la question Wuambushu.

« Nous avons tous applaudi l'intervention du président Azali sur France 24 mais en même temps déçu par la capitulation constatée quelques jours plus tard », a en substance tenu à clarifier le leader du parti. Une clarification que l'on retrouve sur le communiqué distribué à la presse. « Le parti CHUMA constate que l'indépendance des Comores est un échec et que cet échec est le résultat des fautes politiques des responsables comoriens, comme des gouvernements successifs français », souligne le communiqué. Et de continuer : « La confé-

rence tenue, le 15 mai 2023, par le gouvernement comorien après avoir capitulé auprès du gouvernement français, confirme, que ce régime continue à tergiverser sur notre souveraineté internationale et notre intégrité territoriale. »

Si le parti dit ne pas avoir une solution toute faite, il appelle toutefois à un dialogue franc de toutes les parties prenantes de la société comorienne. « Un cadre de concertation nationale s'impose, car la question de la souveraineté nationale nécessite l'implication de toute la classe politique ainsi que la société civile », a-t-il dit. Cette sortie médiatique s'inscrit selon les conférenciers sur une stratégie globale qui va amener le parti vers son neuvième congrès dans les mois à venir.

AS Badraoui

ENVIRONNEMENT

La restauration des terres et forêts dégradées, une priorité pour l'Etat

Le jeudi 25 mai dernier, les techniciens du ministère de la production accompagnés d'un consultant international et d'un consultant national se trouvaient à Fomboni dans le cadre du projet TCP-COI/3802 d'appui technique à la protection de l'environnement, pour la restauration des terres et forêts dégradées. Plusieurs techniciens au niveau de l'île étaient invités dans les locaux du CRDE de Fomboni pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle nationale.



Atelier sur la restauration des forêts à Mohéli.

Le gouvernement comorien a sollicité l'assistance technique de la FAO afin de trouver des solutions facilement reproductibles au problème de la faible productivité des terres cultivables sur l'archipel des Comores. D'où le projet TCP-COI/3802 qui a

pour objectif d'identifier les causes et impacts de la dégradation des terres et forêts et de définir la meilleure réponse à y apporter pour restaurer la productivité des terres et faire face aux aléas du changement climatique.

Housni Mohamed, technicien forestier et coordinateur du projet TCP-COI/3802 travaillant au ministère de l'agriculture, en particulier à la direction générale de l'environnement et des forêts, explique que « la forêt c'est la base

de la vie car sans la forêt, sans la terre, il n'y aura pas de vie ». Et le constat est que la déforestation a pris de l'ampleur partout dans le monde mais dans notre pays c'est encore plus catastrophique. « C'est pour cela que le gouvernement

comorien avec l'appui de la FAO a jugé nécessaire de trouver des programmes qui vont pouvoir aider à restaurer ces forêts dégradées ainsi que ces terres que nous devons aussi utiliser pour l'agriculture » indique le coordinateur.

Trois produits, selon Housni, sont attendus dont l'instauration des pépinières en amenant les gens à apprendre comment les utiliser et multiplier les arbres forestiers, la restauration de ces forêts et terres dégradées mais surtout sensibiliser la population à protéger l'environnement en particulier la forêt. « La population doit comprendre que l'objectif de ce projet c'est pour leur bien. Le CRDE de chaque région doit par la suite prendre le relais de la sensibilisation » a-t-il souligné.

Riwad

MUSIQUE

Titi Le Fourbe, en préparation du "Djanaza volume"

Après la sortie des projets comme "Mwanadamu" en 2019 et "Mfu wa mbwa" sorti récemment, le rappeur originaire de Hahaya dit être en préparation du "Djanaza Volume". Dans un entretien avec La Gazette des Comores, l'artiste prévient de frapper fort sur son projet en cours.

Avec sa musique considérée blasphématoire, Titi le Fourbe fait l'objet de plusieurs critiques sociales tout comme religieuses. Avec ses punchlines dosés, les uns accusent l'artiste de mécréance tandis que les autres lui

trouvent des traits philosophiques sur la mystification de son message. Interrogé sur sa foi religieuse, l'artiste s'est abstenu de donner une réponse claire. « J'aime bien tout ce qui concerne pensée et réflexion, donc oui ça fait plaisir », dit-il, pour faire comprendre son ambition de faire parler les gens.

De son vrai nom Anrifi Mohamed Saleh, Titi le Fourbe, est un artiste qui se démarque des autres par ses concepts musicaux hors du commun comme "Djanaza". Sur ce dernier, Titi explique que « c'est un peu bizarre pour les autres. Mais Djanaza est une porte où le passage

d'une vie à l'autre. Et ce passage est réservé à l'homme, d'où le concept « Mwanadamu ». Très connu par ses punchlines basés sur le RAP, Titi prépare Djanaza Volume. « C'est du très lourd », précise-t'il.

Quant à MFU WA MBWA qu'il a travaillé avec des jeunes de son village natal Hahaya, il montre que « c'est un arbre très ancien qui se trouve à Hahaya et vu que le projet et 100% c'était logique de le choisir comme nom du projet. C'est un projet qui nous a pris plus d'un an ». Loin de la pensée des autres, Titi se veut un artiste adoptant un style qui n'a jamais été et sera propre à lui. Il

fait comprendre que ses punchlines ont un sens et des significations particulières. Avec son slogan "Ngasi Ho Hidzani" pour établir les complications d'ici-bas et l'harmonie de la nuit contre celle du jour. Toutefois Le Fourbe évolue non seulement dans le domaine musical mais il prospère aussi dans l'aviculture. « J'ai fait des études et j'ai un diplôme concernant les transports aériens. Je travaille dans l'élevage des poules surtout dans le domaine des pondeuses. Ce commerce me fait vivre ».

Kamal Gamal



SOCIÉTÉ

Sommes-nous devenus fous pour rejeter les fous

A Mohéli il y'a à peine deux semaines, les mêmes images se sont reproduites à Moroni courant de cette semaine. Celles d'un fou, car il s'agit bien d'un, ligoté poings et pieds assis à même le sol dans une cour du quartier de la Coulée de lave au nord de Moroni.

Des membres ligotés, tête baissée, assis à même le sol, des morceaux de pains, des bouteilles de jus et de l'eau traînent aux alentours directs où est assis l'homme enchaîné. Un fou. Un spectacle lugubre est saisissant de frayeur. Le jeune homme est connu dans les environs, il est bien connu des vendeurs de rue qui couvrent le marché dit des anjouanais jusqu'à la boulangerie mitoyenne des anciens

magasins du programme alimentaire mondial. Il avait même élu domicile dans une maison en construction appartenant à une personnalité bien connue de la place.

En tout cas, le jeune est bien connu des services de l'ordre, il y'a un peu plus de deux ans, il aurait agressé au couteau sa tante au marché Volo-volo. Il y'a à peine deux semaines, il s'est battu avec un jeune homme de la Coulée, ce dernier l'accusant d'avoir traumatisé son neveu d'après les témoignages recueillis sur place. Ce dernier acte aurait conduit la gendarmerie à l'arrêter, mais après quelques jours passé au gnotif il a été libéré.

« C'est un malade qui vit au quartier et qui ne pas du tout agressif, sauf contre celui qui le cherche

des noises » a témoigné une dame dans les réseaux sociaux. Toujours est-t-il que le traitement réservé à ce malade quel que soit ce qu'il aurait fait reste inhumain. « Il est enchaîné des pieds et des mains et cloué à même la porte des douches, c'est un traitement qu'on a jamais vu dans

notre pays », regrette-t-elle. Et de préciser : « C'est la gendarmerie qui a fait ça ».

Le rapport conflictuel entre la société et ceux qu'on appelle des fous a toujours interrogé voir fasciné les grands penseurs. Le manque d'empathie de la société envers le

fou est parfois interrogateur. Pourtant la frontière entre les deux mondes est d'une infinité parlante. « La sagesse et la folie sont fort voisines. Il n'y a qu'un demi-tour l'une de l'autre. Cela se voit aux actions des hommes insensés » écrivait Michel Foucault, citant Charon, dans son livre « Folie et déraison, l'histoire de la folie à l'âge classique » qui date déjà de plus de soixante ans. Aux Comores, le manque de sensibilité de la société envers ses fous peut s'expliquer par un esprit individualiste exacerbé par la perte des valeurs du vivre ensemble, qui était le ciment de la société traditionnelle comorienne.



Le fou isolé et ligoté dans un quartier de Moroni.

ASB

SOCIÉTÉ :

À Comores Telecom, le laxisme qui a profité à l'affaire Nazra

En autorisant les receveurs à faire du crédit aux concessionnaires, Comores Telecom a nourri, sans le vouloir peut-être, la grosse opération d'arnaque attribuée à Nazra Said Hassani.

Le nombre d'employés de Comores Telecom impliqués dans l'affaire dite Nazra n'aurait pas été aussi important n'eut été le laxisme érigé en règle ces derniers temps. En effet, dès sa nomination, le nouveau patron Said Ali Chaihané a autorisé la vente à crédit au niveau de toutes les agences de Comores Télécom pour atteindre les objectifs de chiffre d'affaires pour l'année 2022, soit 21 milliards KMF. Cette vente à crédit des produits de Comores Télécom a toujours été interdite car la saisie des acomptes est une fonctionnalité non disponible sur le système informatique de vente appelé GpTo.

N'en déplaise. Elle a été utilisée dans les agences de Comores Telecom pour la vente de crédit aux concessionnaires, lesquels constituent la grande part du chiffre d'affaires de Comores Télécom. Aussi, les concessionnaires pouvaient bénéficier de crédit de transfert et tickets recharges sans payer à l'achat et effectuer des paiements par-

tiels auprès des receveurs au fur à mesure de leurs ventes. Les receveurs, ne pouvant saisir ces différents acomptes au niveau du système GpTo, accumulaient ces montants jusqu'au solde complet par les concessionnaires avant de reverser les montants auprès de la direction financière.

Au lieu de motiver la mise à niveau du logiciel GpTo avec une fonctionnalité de « vente à crédit », le département inspection financière a recommandé la mise en place d'un cahier de comptabilité manuelle au niveau de la caisse de l'agent comptable, à la direction financière, pour noter les différents versements de la vente à crédit aux concessionnaires par les différents receveurs. Cette méthode est largement utilisée à la douane où Said Ali Chaihané, le nouveau patron de Comores Telecom, a fait l'essentiel de sa carrière professionnelle. Ainsi, les receveurs avaient la liberté de verser ou non les paiements des concessionnaires en temps réel dans la caisse de l'agent comptable comme la direction financière avait également la liberté de verser, à sa guise, ces montants recouverts dans les comptes bancaires de Comores Télécom.

C'est dans ce contexte précis que les receveurs ainsi que le directeur

administratif et financier et l'agent comptable ont pu entrer en possession de montants colossaux en liquide qu'ils ont investis auprès de Nazra Said Hassani, du nom de cette jeune femme accusée d'être à la tête d'une vaste opération d'arnaque dans laquelle plusieurs cadres de Comores Telecom, dont l'agent comptable principal, ont fait des placements de fonds. Si les placements ont été faits à titre personnel, les fonds, eux, proviennent des caisses de Comores Telecom. Raison pour laquelle beaucoup d'entre les cadres de l'opérateur historique se trouvent aujourd'hui derrière les barreaux.

En fin d'année 2022, les objectifs affichés d'un chiffre d'affaires ambitieux par Comores Telecom étaient loin d'être atteints. En effet, le lancement de la Fibre Nafassi devait permettre d'atteindre le chiffre d'affaires prévisionnel de 21 milliards de francs selon les prévisions de la direction commerciale. Cependant, ce produit lancé en grande pompe en mars 2022 est un échec total, au point que le patron de la société a donné l'ordre, à travers la direction commerciale de Comores Télécom, d'augmenter les ventes à crédit en fin d'année auprès des concessionnaires pour gonfler artificiellement le chiffre d'affaires. Il

semblerait que jusqu'à ce jour, le recouvrement de ces ventes n'est toujours pas terminé. Une autre paire de manches...

Constatant que ces ventes à crédit ne lui permettront pas d'atteindre le chiffre d'affaires pour 2023 annoncé en grande pompe à l'occasion de la cérémonie du bilan de Comores Télécom au Golden Tulip en janvier 2023, en présence du gratin du gouvernement, Said Ali Chaihané a pris une décision le 14 février obligeant chaque employé de sa société à ramener 3 nouveaux clients Fibre Nafassi sous peine de voir une partie du salaire suspendue. Cette décision dont l'illégalité n'est point à démontrer n'a pas été prise en Conseil de direction selon notre

source. Elle est le fruit des recommandations du chef de département inspection financière, Mmadi Hassane.

Grâce à l'entremise du ministre des finances, le patron de Comores Telecom n'a pas pu mettre en application cette décision en avril dernier, période de Ramadan et de festivités de l'Aïd. Cependant, l'épée de Damoclès reste toujours pendue au-dessus de la tête de chaque employé car Said Ali Chaihané persiste et signe et veut appliquer sa mesure ce mois de mai. Comme quoi, chat échaudé ne craint pas forcément l'eau froide.

TM

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riward
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



UNION DES COMORES
 Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination du Projet (UCP), une assistante administrative.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : infospaesc@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 23 mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 12 juin 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

L'assistante administrative de l'UCP devra :

(a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins Bac + 3 années dans les domaines d'éducation suivante : Secrétariat/Informatique, lettre française, communication, journalisme, Administration Économique et Sociale

(b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum au poste d'assistante administrative

(c) Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, etc) et les logiciels de messagerie électronique

(d) Avoir une excellente communication écrite et orale

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois,

l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3.CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique,

de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés **au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni**

4.CONDITIONS D'EMPLOI

• L'assistante administrative sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• L'assistante administrative est appelée à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SEM AZALI ASSOUMANI,
PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES,
PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'UNION AFRICAINE



SALON

DES ENTREPRISES

BUSINESS IN KOMOR

LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT
BUSINESS AUX COMORES

06 AU 08 JUIN

PALAIS DU PEUPLE



Pour s'inscrire, contactez le **+269 773 84 91**